

# Kub'Tivez vous ! Sélection d'Avril

*Dans le cadre de notre partenariat avec KuB, le web média breton de la culture, nous vous proposons une nouvelle sélection à découvrir gratuitement sur leur site internet. Au programme ce mois-ci : une conversion en bio !*

180 hectares, 60 vaches, 600 000 litres de lait par an. Voilà quelques chiffres qui illustrent la production de David et Xavier, deux agriculteurs basés à Sainte-Pazanne en Loire-Atlantique. Tous deux en conventionnel, ils sont « fiers de l'être et admirés par leurs pairs ». Pour eux, tout se passe bien, c'est une réussite. Pourtant, ils décident de passer en bio. Un choix qui peut paraître étonnant, vu de l'extérieur. Mais David et Xavier s'interrogent sur leur métier. « On s'est rendus compte qu'au niveau de la charge de travail, on était à fond. On avait la possibilité de faire encore plus de lait, mais on s'est dit, si on continue sur ce rythme là, comment on va faire ? », confie ainsi à la caméra Xavier. David, quand à lui, reconnaît que l'utilisation de produits phytosanitaires « lui pesait ». De bonnes raisons donc pour changer les pratiques...

Patrice Gérard, le réalisateur du documentaire « les apprentis en herbe », a ainsi suivi durant deux ans David et Xavier dans leur passage au bio. « La conversion, ce n'est pas seulement une affaire de technique agronomique. C'est un bouleversement psychologique et moral, une refonte en profondeur de leur manière d'être, de penser et d'agir, que vont vivre pendant deux ans ces nouveaux convertis et leur troupeau », précise-t-il en voix off. On embarque alors avec les deux éleveurs dans leur périple : passage à l'herbe en alimentation principale, identification des vaches par des noms plutôt que des numéros,

apprentissage de « l'écoute » de la terre...les pratiques sont nouvelles, les deux éleveurs expérimentent, c'est une « refonte en profondeur de leur manière d'être, de penser et d'agir ».

On prend plaisir à suivre les deux éleveurs laitiers dans l'aventure de leur convention bio grâce à ce documentaire qui insiste sur les bouleversements que les changements de pratiques engendrent. Instructif, inspirant, et même revigorant !

*« Les apprentis en herbe »*

*52 minutes*

*Disponible jusqu'au 16/04/2025*

A voir en accès libre sur  
<https://www.kubweb.media/page/les-apprentis-en-herbe-agriculture-bio-reconversion-patrice-gerard/>

---

## **L'idée sortie. Les 40 ans de l'Ubapar se fêtent samedi à Rostrenen**

*Encore un anniversaire à fêter dans le paysage associatif breton. C'est celui de l'Ubapar, l'Union Bretonne pour l'Animation des Pays Ruraux. Au programme : animations,*

## **ateliers, balade, jeux, spectacles, et un grand fest noz en soirée.**

« L'UBAPAR, Union Bretonne pour l'Animation des Pays Ruraux, a comme ambition de développer l'animation en milieu rural en Bretagne. C'est une tête de réseau d'éducation populaire qui rassemble une quarantaine d'associations. Elle est structurée autour de ces principales thématiques : éducation à l'environnement, loisirs breton-gallo, informatique et logiciels libres, enfance-jeunesse. », peut-on lire sur le site internet de l'association, qui fête cette année ses 40 ans d'existence.

Cet anniversaire donne lieu à une grande journée spéciale samedi 20 avril à Rostrenen.

Au programme : animations, spectacles, ateliers...

Dès 14h, une scène ouverte, espace d'expression ouvert aux amateurs, sera disponible. En parallèle, on pourra assister à une pièce de théâtre « Batiss et Paolin », participer à une balade découverte des plantes sauvages, ou à un jeu de l'oie et un jeu sur les noms de familles en breton. Atelier en gallo, sur les encres végétales, récup' et bétisologie, grimpe d'arbres, fresque dessinée, et jeux en bois et géants seront aussi au programme.

L'Ubapar proposera aussi ses « portes ouvertes », avec des espaces dédiés à ses activités : Bafa/BAFD, formation professionnelle, loisirs breton-gallo, éducation à l'environnement, et numérique éthique avec quatre temps d'échanges autour du logiciel libre, du reconditionnement du matériel informatique, enjeux éthiques et sociétaux du milieu de la transition écologique et sociale actuels, et témoignage d'un fonctionnement linux dans une association avec salariés.

On pourra également visionner des vidéos réalisées sur les séjours vacances en breton pour les enfants, et sur le Bafa en breton et français, et écouter des émissions de radio

réalisées par Radio Kreiz Breizh sur l'Ubapar.

A 17h, place avec un spectacle tout public avec le célèbre Jean-Yves Bardoul et son « Normalement, ça marche ! », suivi à 18h30 d'une animation musicale avec le chœur d'hommes La Ribotte.

A 20h, rendez-vous pour un grand fest-noz, avec à l'affiche Llym, Planchée, Segal, Quéré/Le Menn, Jaffré/Guégan et Breudeur Ar Braz.

## **Pratique**

Samedi 20 avril, à partir de 14h à la Salle des Fêtes de Rostrenen (22)

Animations gratuites

Fest Noz : 9 euros tarif plein, 7 euros tarif réduit (12-18 ans, étudiants, adhérents Tamm Kreiz), gratuit pour les moins de 12 ans.

**Plus d'infos :**

[ubapar.bzh](http://ubapar.bzh)

---

**A Plaintel (22), une**

# association prend soin des lavoirs et des fontaines

*L'association « Lavoirs et fontaines » travaille depuis 2019 à la restauration et à l'entretien du petit patrimoine bâti lié à l'eau sur la commune de Plaintel. Les bénévoles organisent des chantiers hebdomadaires de maçonnerie, de travaux hydrauliques, d'aménagements paysagers...*

*Ils et elles mettent tout en œuvre pour préserver la biodiversité des lieux, qui sont importants pour la vie et la reproduction des amphibiens notamment. L'association développe aussi des actions de suivi de la flore aquatique et d'inventaire des populations faunistiques. Reportage audio avec Gilles Camberlein, président de l'association, qui nous emmène sur trois lavoirs de la commune.*

45. C'est le nombre de lavoirs qu'on trouve sur la commune de Plaintel. Un chiffre qui peut sembler important. « A priori, on pense que c'est beaucoup », explique Gille Camberlein, président de l'association Lavoirs et Fontaines. « Mais je suis de plus en plus persuadé que c'est la situation générale. Il faut faire un travail de prospection ». Avec ses bénévoles, l'association, qui a pu bénéficier au départ du recensement des édifices effectués par la commune, en a déjà restauré 26. Un patrimoine important du point de vue historique, mais aussi primordial pour la préservation de la biodiversité, faune et flore. Insectes aquatiques et amphibiens, espèces protégées, peuplent les lavoirs : tritons palmés, tritons alpestres, crapaud épineux, salamandre...côtoient lentilles d'eau, cresson ou ache des marais. Un véritable écosystème, qui est aussi un excellent support pédagogique, selon Gilles : « C'est un

patrimoine qu'on a à portée de mains, qui n'est pas très difficile à restaurer. Et ce sont des zones humides qui sont accessibles, on peut observer sans faire de dégâts. Ce sont des sites formidables. On peut aussi faire un travail de sensibilisation des enfants à la protection de l'eau avec les lavoirs par exemple ».

Ecoutez le reportage audio :

Eco-BZH · Association Lavoirs et Fontaines Plaintel

Plus d'infos

[La page Facebook de l'association Lavoirs et Fontaines à Plaintel](#)

Pour télécharger le guide édité par l'association :  
<https://www.vivarmor.fr/2024/02/27/un-guide-pour-une-restauration-et-une-gestion-ecologiques-des-lavoirs-et-fontaines-en-bretagne/>

---

**La Maison de la Consommation  
et de l'Environnement de**

# Rennes fête ses 40 ans

*Depuis 1983, la Maison de la Consommation et de l'Environnement est installée à Rennes. Ce lieu unique en France, qui fédère 28 associations de consommateurs, de protection de l'environnement, naturalistes, et de défense du cadre de vie, fête ses 40 ans. Au programme : permanences associatives, projections, ateliers durant toute cette semaine...et une grande journée spéciale le samedi 20 avril.*

Née en 1983 à Rennes, la Maison de la Consommation et de l'Environnement est une « association d'associations ». A l'époque, trois associations environnementales et six associations de consommateurs cherchaient un local. Sur suggestion de la ville, elles s'installent dans un espace commun. Aujourd'hui, la MCE regroupe 28 structures membres : des associations de consommateurs (CLCV, CGLC, Confédération Syndicale des Familles...), des associations naturalistes et de protection de l'environnement (Eau et Rivières de Bretagne, Bretagne Vivante, le Gretia, Société Mycologique de Rennes...), et d'autres sur des thèmes liés au cadre de vie (Rayon d'action sur le vélo, Empreinte sur l'éco-habitat, La Bonne Assiette sur l'Alimentation...). Une quinzaine de salarié.e.s travaillent à la MCE, aussi bien sur des missions d'animation que d'administration. Un lieu unique en France ! Et qui fête ses 40 ans.

Au programme de ce bel anniversaire, des animations chaque jour durant une semaine, ponctuée par une journée spéciale le 20 avril.

- Lundi 15 avril : de 9h à 12h et de 14h à 17h, permanence à la MCE avec Familles Rurales et Afoc 35 pour « connaître et faire valoir mes droits ».  
De 14h à 16h, permanence avec AlterOndes 35 pour tout

savoir sur les antennes relais et les ondes électromagnétiques.

- Mardi 16 avril : de 10h à 12h et de 14h30 à 16h, permanence avec CNL 35 et Indecosa CGT pour « Connaitre et faire valoir mes droits ».

De 12h30 à 14h, atelier jardin « Semis et Grelinette »

De 14h à 16h, permanence avec AlterOndes 35 pour tout savoir sur les antennes relais et les ondes électromagnétiques.

De 18h30 à 20h30, permanence avec Parasol35 sur les habitats légers et participatifs

A partir de 19h30 : Table-Ronde « Qui aura l'argent du beurre » à la Ferme de Quincé, par Alternatiba Rennes, avec Charlotte Kerglonous de la Confédération Paysanne 35, Julie Lalloueët-Geffroy de Splann! et Harold Levrel, professeur à AgroParisTech.

- Mercredi 17 avril : de 14h à 17h, animation aux Prairies Saint-Martin « Les petites bêtes de la mare » avec Eau et Rivières de Bretagne et le Gretia.

De 14h à 17h : Fête du Printemps au Hangar de l'association Vert Le Jardin

De 14h à 18 h : « Les visages du vélo », animations et projection à la MCE avec Rayons d'Action et Autiv

De 14h à 17h et de 17h à 19h : permanence à la MCE avec Familles Rurales et Afoc 35 pour « connaître et faire valoir mes droits ».

De 17h à 19h : Permanence à la MCE avec Bretagne Vivante « Agir pour la biodiversité au quotidien »

De 18h30 à 21h : En Route ! Porte-ouverte à la MCE avec Rayons d'action

- Jeudi 18 avril : De 14h à 17h : permanence à la MCE avec Familles Rurales pour « connaître et faire valoir mes droits ».

19h45 : ciné-débat de la Mce au Cinéma l'Arvor autour du film « Dark Waters », avec Sortir du Nucléaire Pays de Rennes, Eau et Rivières de Bretagne, La Bonne Assiette, Alternatiba, Amap D'Armorique, Collectif de soutien aux Victimes de Pesticides et les ColocaTerre.

De 18h30 à 20h30 : Fresque de la Mobilité à Acigné avec Rayons d'Action

- Vendredi 19 avril : De 9h à 12h et de 13h à 16h : permanence à la MCE avec Familles Rurales et la CLCV pour « connaître et faire valoir mes droits ».

De 14h à 16h : Café Jardinier « Les jardinières sur le bord des fenêtres » avec la Société d'Horticulture 35.

De 17h45 à 19h30 : Projection du film « Autant que faire se peut » à la MCE suivi d'un débat avec Empreinte.

Et au menu de la journée spéciale du Samedi 20 Avril qui aura lieu à la MCE de 14h à 18 h :

De ateliers, animations, démonstrations en continu : les ondes au quotidien, construire en paille, découverte de l'apiculture, mycologie au microscope...ainsi que des visites de la MCE, un concours de dessin en terre, de la musique...

Une grande table-ronde « Environnement et consommation,

pourquoi associer les deux thématiques » aura lieu avec les initiateurs de la MCE, des chercheurs et des bénévoles. Sans oublier une balade à la découverte des insectes avec le Gretia, le jeu de « l'Oietruche » nucléaire avec Sortir du Nucléaire Pays de Rennes, et la projection du film « Women don't Cycle » avec Rayons d'Action.

Toutes les infos et le programme détaillé sont sur [le site de la MCE](#)

---

## **L'idée sortie. La Fête du Printemps dimanche à Loudéac (22)**

***Ca y est le printemps pointe le bout de son nez ! L'occasion d'aller faire un tour du côté de Loudéac où se tient dimanche 14 avril la « Fête du Printemps ». Au programme : démonstration, animations, balades, autour de la biodiversité et de l'environnement.***

Des animations et des rencontres autour du thème de l'environnement et de la biodiversité, voilà en quoi consiste la Fête du Printemps de Loudéac, qui aura lieu ce dimanche 14 avril à Aquarev, grand parc de 30 hectares qui comprend un étang. Le thème retenu pour cette édition : « Le microcosme – les insectes d'Aquarev ».

Au programme : des stands et expositions : photos de papillons avec Louvafilms, information sur le greffage avec Plantous et Greffous du Cac Sud 22, exposition sur les insectes du jardin avec Le Campus de Merdrignac, un troc de plantes avec Les Mains Vertes de Guerlédan et Les Troqueurs de Lin de La Motte, de la lecture autour des insectes avec la Médiathèque, des jeux en bois avec la Ludothèque, information sur les ruches et vente de miel et de pain d'épices avec Les Butineuses de Loudia, échanges de graines avec Les Incroyables Comestibles, découverte du projet de jardins partagés en centre-Bretagne avec le réseau Cooperaterre...

Des créations paysagères et artistiques seront également à découvrir sur tout le site : modélisation d'insectes réalisée par les élèves de la MFR, décoration et gravures par l'ALSH et le dispositif Tam-Tam..

A noter également, la présence de Charles Guillerot, étudiant en biodiversité et écosystème, en stage à Loudéac, et qui étudie l'impact de l'élodée dense, une plante invasive qui a pris ses quartiers dans l'étang d'Aquarev. Il proposera une animation autour de son travail. Le service environnement de Loudéac Communauté Bretagne Centre sera aussi sur place et animera un échange sur les insectes et les plantes invasives. On pourra également découvrir la flore du parc au détour de deux balades contées. Sans oublier des spectacles de théâtre d'improvisation, des animations musicales, et un « salon de coiffure végétal à ciel ouvert » par la Compagnie Quignon Sur Rue.

Le programme complet et les horaires des différentes animations sont à retrouver sur le site de la Mairie

# Solaire photovoltaïque : le choix de l'autoconsommation

*Dans un projet solaire photovoltaïque, le particulier peut choisir de revendre son électricité ou bien d'autoconsommer sa production, de manière totale ou partielle.*

*Dans le cas de l'autoconsommation totale, le porteur de projet s'engage à ne rien injecter sur le réseau public, c'est pourquoi il doit s'assurer de bien dimensionner ses besoins fixes en électricité pour définir la puissance de l'installation. Il doit aussi œuvrer à faire correspondre les heures de production d'électricité, plus importantes en plein jour et en été, avec les heures de consommation. Cela peut représenter un défi, quand on sait que les consommations d'électricité sont généralement plus importantes le matin et le soir, ou lorsqu'il fait froid.*

L'installation est soumise à plusieurs démarches administratives : déclaration préalable de travaux, demande de raccordement auprès d'Enedis, ou encore passage obligatoire d'un consuel pour valider l'installation électrique. Il est possible de la relier à des batteries de stockage pour garder puis restituer l'électricité aux moments les plus opportuns, mais ce choix alourdit de façon considérable le coût et l'impact environnemental du projet.

Dans le cas de l'autoconsommation avec vente du surplus, il est nécessaire de passer par un contrat d'obligation d'achat à

prix fixe, proposé le plus souvent par le fournisseur d'énergie historique EDF (via son entité EDF Option d'Achat) ou dans de rares cas par une régie locale de distribution de l'électricité. Le prix, déterminé par la Commission de la Régulation de l'Energie (CRE) est réévalué chaque trimestre, mais une fois le contrat signé, il est valable pendant toute la durée du contrat, à savoir généralement 20 ans. Selon la puissance (kWc) de panneaux installés, il varie entre 7,8c€ et 13c€/kWh (tarifs en vigueur entre le 01/11/23 et le 31/04/24). A cela s'ajoute une prime à l'autoconsommation qui varie entre 100 €/kWc et 370 €/kWc selon la puissance installée.

Côté raccordement, il est nécessaire de disposer d'un compteur communiquant, car c'est lui qui se charge de mesurer l'électricité injectée dans le réseau. Seuls des frais de mise en service de 50 euros environ sont facturés, à moins que l'installation ne soit trop grosse ou trop éloignée d'un poste de distribution publique, ce qui fait augmenter le coût.

Dans tous les cas, une étude préalable poussée est recommandée pour tout particulier qui envisage d'installer des panneaux photovoltaïques sur son habitation. Il convient aussi de rester prudent face à des offres trop alléchantes et ne pas se précipiter dans la signature d'un devis.

***L'agence locale de l'énergie et du climat HEOL œuvre pour la transition énergétique et la lutte contre le changement climatique en Pays de Morlaix. Elle offre notamment des conseils neutres et gratuits sur la rénovation thermique, les énergies renouvelables et les économies d'énergie. Plus d'infos sur 02 98 15 18 08 et [www.heol-energies.org](http://www.heol-energies.org) .***